

Mairie



33570

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt cinq

Le treize février à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 07/02/2025

Date d'affichage : 07/02/2025

Présents : Mmes, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, PIMBERT Éric.

Excusé : Mr. BLONDET Nicolas (pouvoir à Mr DUGRAND Patrick), M. GARACH Henri et Mme FOREST Nathalie (pouvoir à AUTHIER Brigitte).

Secrétaire de séance : Mme PETIT Josiane

En exercice : 09

Présents : 06

Votants : 08

Absent : 00

Excusés : 03

N° 03A-2025

(annule et remplace la délibération n°03-2025)

OBJET : RENOUELEMENT CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE AVI-CONSEIL

La convention signée avec Monsieur VIENNE, d'AVI-CONSEIL, arrivera à échéance au 31 décembre 2024. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de la renouveler. IL explique au Conseil Municipal qu'AVI-CONSEIL assure un appui technique, administratif et méthodologique dans différents domaines (voirie, urbanisme, gestion du domaine public).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le renouvellement de cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

